



Assemblée Générale du 27 juin 2011

Rapport Moral
présenté au nom du Comité de Direction

En octobre 2010, notre précédente Assemblée Générale avait été suivie d'une réunion d'information et de mobilisation, en présence de nombreux parlementaires, consacrée au lancement du dialogue compétitif sur le projet Seine-Nord Europe.

Les membres de l'association et les parlementaires présents avaient alors insisté sur la forte attente que suscitait le projet au sein des territoires soulignant que les retards pris créaient une réelle impatience de la part des milieux socio-économiques et des populations locales.

A travers un appel solennel, Philippe MARINI, Président de notre association, avait alors conclu cette réunion en soulignant qu'il était impératif de lever les freins au lancement du dialogue compétitif. Il avait encouragé tous les décideurs publics concernés à prendre les décisions nécessaires en grande urgence afin d'éviter un dérapage important du calendrier de mise en service.

Cet appel fut entendu. Au cœur du dernier trimestre 2010 et du premier trimestre 2011, de nombreuses parties prenantes au projet, et notamment les membres de notre association, se sont exprimées en faveur du lancement effectif du projet à travers l'ouverture du dialogue compétitif avec les groupements privés candidats. Cette étape fut confirmée le 5 avril dernier par le Président de la République lors d'un déplacement à Nesle dans la Somme.

Cette nouvelle aurait ravi Roland NUNGESSER, ancien Ministre, Premier Vice-Président d'honneur de notre association qui, à la tête du Consortium SEINAISNOR, a longtemps œuvré pour le projet Seine-Nord Europe. Il s'est éteint le 30 mars 2011. Nous souhaitons rendre ici hommage à son action et à sa mémoire.

★ ★ ★

1 – Les avancées du projet sur le terrain

- Le lancement du dialogue compétitif

C'est en présence de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, de Thierry MARIANI, Secrétaire d'Etat en charge des Transports, et de Jean-Louis BORLOO, ancien Ministre d'Etat, Député du Nord, que Nicolas SARKOZY a lancé, le 5 avril 2011, le dialogue compétitif pour la réalisation du canal à grand gabarit Seine- Nord Europe.

Cette étape essentielle dans le déroulement de la procédure de partenariat public-privé a donné le coup d'envoi aux discussions que VNF va mener avec chacun des deux groupements candidats en vue de la signature du contrat de partenariat.

Le Président de la République a également mis en avant la complémentarité de cette décision avec la réforme engagée des ports maritimes et la mise en œuvre du Grand Paris. Il a demandé à Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET la constitution d'un groupe de travail rassemblant l'Etat et les collectivités territoriales pour mettre en cohérence « le Grand Paris, la réforme des ports et le grand canal ».

Pour rappel, Voies navigables de France, maître d'ouvrage du projet, a retenu les dossiers des deux groupements, respectivement conduits par Bouygues Travaux Publics et Vinci Concessions, qui se sont portés candidats pour le financement, la conception, la construction, l'exploitation, l'entretien et la régénération du canal à grand gabarit Seine-Nord Europe. Le dialogue compétitif, qui va désormais s'engager avec chacun d'eux, va permettre d'optimiser les modalités techniques et financières du projet, pour arriver à la meilleure proposition de synthèse de ces deux domaines, en vue du choix du titulaire du contrat. La durée de ce dialogue compétitif devrait être d'environ 18 mois.

- Les opérations foncières et archéologiques

Sur le terrain, les SAFER ont constitué un stock de réserves foncières de 2000 ha sur les 2450 ha nécessaires à la réalisation du canal. Les diagnostics archéologiques ont déjà été effectués par l'INRAP sur 1750 ha. Les fouilles ont démarré au printemps 2010 sous maîtrise d'ouvrage VNF. A ce jour, elles ont été réalisées sur 24 sites différents.

- La gouvernance des plateformes multimodales

A l'occasion du Comité consultatif du 19 mai organisé à Amiens, l'Etat, VNF, les ports maritimes et fluviaux (Paris, Le Havre, Rouen, Dunkerque) et les collectivités locales concernées ont signé un protocole constituant un syndicat mixte pour la construction des plateformes qui seront adossées au canal Seine-Nord Europe, sur 360 hectares à Noyon, Nesle, Pérenne et Marquion.

Ces quatre plateformes dont le coût est estimé à 500 millions € (HT) dont 400 millions € pour leur construction devraient permettre la création de 3500 emplois directs selon VNF.

Selon le Préfet coordonnateur, ce syndicat mixte sera notamment chargé de l'étude de préfiguration des plates-formes et d'élaborer un plan d'affaires, un budget et un plan de raccordements. Il assurera la maîtrise d'ouvrage des bâtiments, l'exploitation et le fonctionnement.

★ ★ ★

2 – L’activité de l’association Seine-Nord Europe

Depuis la dernière Assemblée Générale, notre association a poursuivi ses missions d’information et de promotion du projet.

- Communication et promotion du futur canal Seine-Nord Europe

A travers la mise à jour de son site web et sa lettre d’informations annuelle, l’association a poursuivi sa mission d’information et de promotion du projet.

Suite à l’Assemblée Générale organisée en octobre 2010, les membres de l’association, et notamment son Bureau, ainsi que les parlementaires de la zone d’effet du projet ont interpellé, à différentes occasions, les membres du gouvernement sur l’urgence du lancement du dialogue compétitif, à travers courriers, interviews dans la presse et interventions à l’Assemblée nationale et au Sénat.

- Participation active à l’événement de lancement du dialogue compétitif

Philippe MARINI a accompagné le Président de la République à l’occasion de son déplacement à Nesle, le 5 avril dernier, et visité avec lui les travaux de préparation lancés dans le cadre du plan de relance pour l’économie, et notamment l’abaissement, sur 1 km de long environ, du profil en long de l’autoroute A29, de manière à dégager le gabarit nécessaire pour le passage du canal.

A l’occasion de ce déplacement, la Présidence de la République avait organisé une table ronde sur l’avenir du transport fluvial, à laquelle ont participé des représentants de l’association comme Daniel PERCHERON, Vice-Président de l’association et Président du Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, et Jean-François DALAISE, Vice-Président et Secrétaire Général de l’association, Président du Comité des Armateurs Fluviaux et de Ports de Paris.

Les responsables de l’association ont pu souligner lors de cette table ronde combien le projet Seine-Nord Europe constituera un levier de développement économique et de renforcement de la compétitivité des territoires desservis. Ils ont également salué le lancement du dialogue compétitif et le travail réalisé par le maître d’ouvrage Voies navigables de France.

- Suivi de la politique de structuration portuaire du transport fluvial sur l’axe séquanien

En ce qui concerne le développement du transport fluvial sur l’axe séquanien, il convient de noter que le débat public sur l’aménagement de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine est aujourd’hui acté et devrait être lancé en septembre prochain.

Concernant le projet de plateforme multimodale à Longueil-Sainte-Marie, ce projet a été initié par un Syndicat Mixte regroupant trois collectivités : le Conseil Général de l’Oise, la Communauté de Communes de la Plaine d’Estrées et l’Agglomération de la Région de Compiègne. Les études opérationnelles réalisées en 2009 et 2010 ont permis une avancée notable du projet. Le démarrage des travaux du port est prévu en juin 2012 pour une mise en service du port en juillet 2013. Située au sein d’une zone logistique préexistante, cette plateforme offrira de nombreux atouts de par sa proximité avec l’autoroute A 1, la D 200 (l’axe industriel Creil-Compiègne), l’Oise et la voie ferrée, des atouts qui seront valorisés par la future ouverture de Seine-Nord Europe. La période actuelle est consacrée à l’examen et au choix de l’opérateur qui assurera la gestion de la plate-forme.

Après l'inauguration du terminal à conteneurs d'Evry géré par Ports de Paris le 9 septembre 2010, l'été 2011 devrait voir la mise en service du site de Bruyères-sur-Oise. Avec l'ouverture du canal Seine-Nord et la montée en puissance des trafics sur l'axe Seine, Ports de Paris portera la capacité fluviale des terminaux à conteneurs franciliens à 340 000 EVP en 2012 grâce au doublement du terminal de Gennevilliers (92), au développement du terminal de Limay (78) et à l'ouverture du terminal de Bruyères-sur-Oise. A l'horizon 2015, la plateforme multimodale d'Achères, idéalement située au débouché du futur canal Seine-Nord Europe permettra de porter cette capacité fluviale entre 500 et 600 000 EVP en fonction des besoins qui seront affinés d'ici là, en incluant les outils logistiques nécessaires, notamment immobiliers.

L'ensemble de ces avancées sont d'autant plus justifiées que pour l'année 2010, le transport fluvial a affiché un niveau de croissance record, jamais atteint depuis 30 ans : près de 9 % d'augmentation du trafic. Si l'année 2009 avait été caractérisée par une pause de croissance (-1,1 %), 2010 se définit par une reprise nette de l'activité avec un taux de croissance du transport fluvial qui s'affiche à 8,8 % - fluvio-maritime et transit rhénan compris / 8,6 % pour le fluvial seul. 73 millions de tonnes ont ainsi été transportées au cours de l'année 2010 tandis que l'activité s'élève à 9,5 milliards de tonnes-km (8 milliards d'unités pour le fluvial seul).



3 – L'action de l'association Seine-Nord Europe durant le dialogue compétitif

Au cours du deuxième semestre 2011 et de l'année 2012, notre association se propose de veiller au bon déroulement du dialogue compétitif et de contribuer, à la hauteur de ses moyens, à son bon déroulement.

- Une attention particulière portée à la conclusion du dialogue compétitif et au lancement des travaux

Comme elle l'avait précisé en 2010, notre association continuera, durant le dialogue compétitif, à être une caisse de résonances quant aux attentes territoriales vis-à-vis du projet, et reste à la disposition des pouvoirs publics et du maître d'ouvrage pour faire de la procédure de dialogue compétitif une réussite.

Tous les membres de notre association resteront mobilisés et attentifs pour qu'à l'issue de ce dialogue compétitif, en 2012, la construction de ce projet s'engage immédiatement pour une mise en service dans les meilleurs délais.

- Une nouvelle mission confiée par l'Etat en direction des territoires

La nécessité de mieux associer les collectivités territoriales à la préparation du projet Seine-Nord Europe (SNE) et à sa réalisation en PPP avait été soulignée par la Commission d'enquête. C'est pourquoi le Préfet coordonnateur du projet avait confié en février 2008 à l'Association SNE une mission visant à faciliter et à structurer l'expression collective des territoires dans la perspective d'une bonne insertion du projet au cœur des régions desservies et de l'optimisation de ses retombées économiques.

A travers quatre séminaires consacrés aux thématiques « plates-formes multimodales » et « tourisme », et un séminaire de synthèse, l'association SNE avait ainsi aidé les collectivités à structurer leurs attentes et à les faire valoir auprès de l'Etat et de VNF. Ce travail a débouché sur la réalisation, auprès semestre 2009, du Livre Blanc des acteurs territoriaux.

En ce qui concerne l'impact économique du projet, il apparaît à présent utile d'approfondir les réflexions et les projets provenant des territoires suite à l'annonce du lancement du dialogue compétitif par le Président de la République le 5 avril 2011.

Après de premiers échanges entre le SGAR de Picardie, VNF et l'Association SNE, Michel DELPUECH, Préfet de Picardie, Préfet coordonnateur du projet, a confirmé son souhait de voir l'association approfondir poursuivre le travail engagé en 2008.

Philippe MARINI, Président de l'association Seine-Nord Europe, a répondu favorablement à cette demande, à travers un message vidéo, lors du Comité consultatif Seine-Nord Europe organisé à Amiens le jeudi 19 mai 2011. Dans le cadre de cette mission, une attention particulière sera portée aux questions d'emplois, pendant la phase de chantier, mais aussi après la mise en service du canal, cette thématique conduisant par voie de conséquence à un travail plus large sur le développement économique à susciter en amont et en aval du projet.

Plusieurs réunions de travail, associant les différentes parties concernés, ont permis d'affiner le cahier des charges de cette mission, qui devait être confirmée à l'occasion de cette Assemblée Générale 2011 en vue de la réalisation d'un nouvel tome du Livre Blanc des acteurs territoriaux à l'horizon du premier semestre 2012.